

La lutte des agents des finances publiques de l'Isère commencée le 22 mars, 23 et 26 avril, puis le 3 mai ils la poursuivent pour leurs emplois, leurs salaires, leur statut, leurs missions, leurs conditions de travail. Ils luttent pour continuer à remplir l'intégralité de leurs missions dans des conditions honorables !

Impôt 2018/2019, prélèvement à la source : complexe, opaque, confus ! Le gouvernement choisit l'embrouille !

Les déclarations de revenu arrivent. Nouveautés, elles sont censées anticiper la mise en place du prélèvement à la source (P.A.S.) à partir du 1^{er} janvier 2019. Personne ne s'y retrouve : c'est normal. Il n'y a qu'à voir comment le ministre Darmanin s'emmêle lui-même les pédales à la télé. Le seul argument avancé par le gouvernement, la « simplification » ne tient pas une seconde, notamment puisqu'il y aura toujours une déclaration à remplir et que les sommes à verser mensuellement varieront dans l'année. Le P.A.S., c'est complexification, confusion, opacité, coûts supplémentaires pour tous, particuliers, petites entreprises, et même de 400 millions à 2 milliards d'euros à l'Etat lui-même, selon le très officiel Conseil des prélèvements obligatoires.

Mais n'imaginons pas que le gouvernement fait le choix de l'embrouille par maladresse. Il y a bien un objectif au P.A.S., qu'il ne veut pas avouer. C'est d'ailleurs pour cela que la mesure a été adoptée sous Hollande pour être appliquée sous Macron, sans qu'il paraisse en porter la responsabilité. La haute finance et le grand patronat qui nous gouvernent veulent en finir avec le seul impôt juste et progressif, l'impôt sur le revenu, en le rendant illisible et difficile à recouvrer. Ils veulent pomper encore davantage le financement de la sécurité sociale en augmentant la CSG et en la fusionnant avec l'impôt sur le revenu. Ils veulent aussi en finir avec la notion historique, dans notre pays, de foyer fiscal, basé sur les ressources solidaire du

ménage, de la famille, le nombre d'enfants, certaines dépenses du foyer (déductions, frais, etc.).

C'était bien la peine d'en faire tant sur le « mariage pour tous ». La notion de « foyer fiscal » n'existe pas dans les pays voisins que le ministre cite en exemple hypocritement.

Depuis l'arrivée de Macron, le coup de bambou fiscal est déjà très rude. La fiscalité prétendument écologique fait exploser les taxes sur le gaz, l'essence et le gasoil : 600 euros par an pour une famille avec voiture qui se chauffe au gaz. L'augmentation de 1,7% de la CSG s'abat, sans compensation, sur les deux-tiers des retraités que Macron méprise ouvertement dans les médias, sur les fonctionnaires aussi. Le tour de passe-passe sur la taxe d'habitation fait toujours payer aux contribuables des services publics locaux dégradés. Etc.

On mesure aussi la logique de Macron et de ses amis avec la privatisation des contrôles de vitesse sur les routes ou l'autorisation aux communes de recourir à des entreprises privées pour établir des contraventions de plus en plus chères. Le comble est atteint quand La Poste qui délaisse la distribution du courrier prétend aider pour 50 euros les contribuables à faire leur déclaration de revenu au moment même où le gouvernement taille dans le vis des services publics, gratuits et compétents, des finances publiques.

Prélèvement à la source, nous avons tous à y perdre ! Nous avons tous intérêt à mettre en échec la mesure d'ici 2019 !

Enfin, le P.A.S. est une telle source de complexification qu'il devrait demander des personnels compétents supplémentaires aux Finances publiques.

Tout au contraire, **ce gouvernement aggrave les coupes sombres dans les effectifs**, les fermetures de trésoreries, la suppression des accueils physiques des contribuables, en même temps qu'il réduit les services des impôts des entreprises et les services du cadastre, dans une logique de casse du contrôle public, de laxisme et de privatisation larvée. 10000 à 15000 postes sont menacés.

Notre soutien est total à la lutte des agents des finances publiques qui se mobilisent notamment le 3 mai

Complexification et non « simplification » pour les contribuables:

- Toujours une déclaration de revenu à remplir
- Des taux, «personnalisé par foyer», «personnalisé par individu», «non personnalisé» (neutre) incompréhensibles.
- Des correctifs à la fin de l'année (après août) difficiles à vérifier

Complexification du recouvrement, désormais privatisé :

L'impôt sur le revenu est actuellement le mieux recouvré par les services des finances publiques : à 98%. Avec le P.A.S., les entreprises deviendront collectrices comme avec l'URSAFF, pour les cotisations sociales. Ce sera un sac de nœuds coûteux notamment pour les PME. Le recouvrement des impôts des salariés des entreprises défaillantes ou éphémères, même sans fraude, occasionnera des pertes pour la collectivité.

Négation du consentement à l'impôt, remise en cause du recouvrement des impôts par des agents publics assermentés, neutres et indépendants: pourtant ils figurent à l'article 15 de la Déclaration des Droits de l'Homme. C'est à ce niveau-là aussi que l'on doit mesurer la gravité de l'établissement du prélèvement à la source.

Plus de difficultés à gérer le budget du ménage :

Là encore, le P.A.S. est loin de simplifier les choses. Il n'a rien à voir avec la mensualisation de l'impôt. Après la déclaration de fin d'année, certains contribuables se verront appliquer de lourds ajustements en fin d'année. Au contraire, d'autres auront injustement avancé de l'argent à l'Etat. Enfin, ce qui existe aujourd'hui, les échelonnements, les modulations, les recours gracieux, disparaîtront, ce qui mettra des familles, confrontées à des accidents de la vie, dans les pires difficultés.

Opacité :

Il sera de plus en plus difficile de mesurer, sur sa fiche de paye, ou sa pension, le vrai montant de l'impôt républicain payé. C'est fait exprès. Cela ouvre demain le risque de voir, indistinctement, le gouvernement élever CSG et impôt sur le revenu. La déclaration des revenus pour l'année charnière 2018 va présenter tous les risques de confusion et de fraude pour certains.

Problème de confidentialité :

Tout le monde ne souhaite pas que son patron connaisse l'ensemble des revenus du foyer. Mais l'adoption du « taux neutre » est également susceptible d'attirer son attention.

